# Tri, collecte et recyclage des pneus se démultiplient

Le monde agricole est par habitude et facilité très utilisateur de pneus usagés, notamment pour la couverture des silos d'ensilage. Cependant la règlementation évoluant mais également les risques de tels stockages grandissant, les agriculteurs cherchent aujourd'hui des moyens de se débarrasser de ces pneus usagés devenus des déchets très encombrants et polluants.

Couvrir son silo d'ensilage par une multitude de pneus usagés a longtemps été une solution utilisée dans les exploitations. Cette technique était très répandue dans le monde agricole pendant plusieurs décennies du fait de son faible coût d'approvisionnement mais également parce qu'en face les garagistes fournisseurs étaient très contents de trouver un moven de se débarrasser par ce biais de leur stock de pneus. Toutefois, des inconvénients et les risques existent du fait de cette utilisation : pénibilité d'installation, risques sanitaires dus à leur vieillissement, pollution... En conséquence, de nombreux agriculteurs se réorientent vers de nouveaux procédés de couverture : sacs à silo, boudins, toiles de protection... Ils sont donc de plus en plus nombreux à chercher des solutions autorisées, sécurisées et si possible peu coûteuses pour se débarrasser de ces pneus devenus très encombrants.

## Agir mais pas n'importe comment

Lors des divers contrôles auxquels il est soumis de manière volontaire ou règlementaire (bonnes pratiques, cahier des charges de production, agriculture raisonnée, certifi→ Un bilan significatif résultat d'une démarche collective

Année	Secteur	Quantité de pneus récoltée en tonnes	Nombres d'exploitations concernées
2012	Canton de la Trinité-Porhoët	70	25
2013	Hennebont	630	68
2014	St Jean Communauté	280	60
	Pays de Pontivy	250	40
	Pays de Ploërmel	540	100
Total		1770	293

cation, engagement de qualité, conditionnalité des aides), chaque agriculteur doit pouvoir justifier de l'élimination de ses déchets dans le respect de la réglementation.

Ainsi, les agriculteurs sont considérés dans deux catégories différentes :

- à la fois détenteurs de pneus usagés et éliminateurs, via la valorisation en couverture d'ensilage. Ils ont la responsabilité des pneus qu'ils valorisent sur les silos d'ensilage.
- Ils ont également la responsabilité de l'élimination du stock de pneus usagés qu'ils ont constitué avant l'entrée en vigueur du décret du 24 décembre 2002.

La question de l'élimination du stock de pneus inutilisés se pose alors du fait de l'obligation faite aux exploitants de s'en débarrasser, s'ils ne les utilisent pas, mais aussi par l'absence d'une filière locale de récupération. Face à ce constat économique et environnemental, et conscients de l'importance que cela représente pour les agricultrices et agriculteurs du département, Rés'Agri a lancé une réflexion dans le cadre de la commission déchets. Cette réflexion est reprise localement par plusieurs groupes locaux qui étudient la possibilité d'une collecte des pneus usagés agricoles non utilisés.

#### Du recensement à l'engagement

La première étape est celle du recensement du gisement pour évaluer le stock de pneus à éliminer, puis ensuite de démarcher les entreprises de recyclage et également de rechercher des sources de financements permettant d'alléger la charge financière. L'élimination des pneus coûte cher et sans aides, peu d'exploitations sont intéressées par la démarche. La deuxième étape est celle de l'engagement financier de l'agriculteur pour un tonnage de pneus qui déclenche ensuite les engagements financiers publics qui sont spécifiques à chaque collecte

#### Et pour demain

Une réflexion est en cours actuellement au niveau des antennes Chambre d'agriculture de Questembert, Vannes et Le Faouët. Des recherches de financements publics sont en cours pour réduire au mieux la participation financières des agricultrices et des agriculteurs.



## avec Rés'Agri

### Témoignage de Philippe Racouet, responsable du groupe pneus IDRéA

Nous avons passé un an et demi, à recenser les tonnages auprès des exploitations : envoi de mails, information par le biais de la presse agricole et locale et aussi par les laiteries. Nous avons rencontré l'entreprise Sodiaal qui a fait le relais par le biais de la feuille de contact mensuel. L'entreprise Eurial a fait de même auprès de ses adhérents.



La recherche de financements pu-

blics, nous a aussi demandé un fort investissement personnel. Chacun sur nos lieux de résidence, nous avons sollicité un rendez-vous avec nos élus communautaires en charge du dossier environnement Nous leur avons expliqué notre démarche et pourquoi nous considérions que cette collecte devait être financée par des fonds publics. En effet, quand les agriculteurs ont récupéré les pneus qui sont sur les exploitations, ceux-ci venaient essentiellement des garages locaux qui ont trouvé par ce biais un moyen de les recycler. Certains agriculteurs ont même dû payer ces pneus, qui certes leur ont bien été utiles à une époque, mais qui maintenant leur posent un souci de recyclage. Conscient de cet état de fait et qu'aujourd'hui il n'a pas de filière organisée, les communautés de communes relayées par le Conseil général ont accepté une participation financière dans le cadre d'un programme européen Leader piloté par le pays de Ploërmel pour cette action qui s'est déroulée sur : Ploërmel, Josselin et Guer communautés, la communauté du Val d'Oust et de Lanvaux et la communauté de Mauron en Brocéliande entre fin aout et fin octobre 2014.

L'entreprise SBVPU avec qui nous avons contracté est venue ramasser sur chaque exploitation puis a pesé les pneus sur les sites que nous avions trouvés préalablement : Cecab, Triskalia et les établissements Demeuré à St Brieuc de Mauron.

	Nombre d'exploitations	Engagement en tonnes
Mauron	9	50
Guer	16	85
Josselin	26	148
Malestroit	31	230
Ploërmel	19	118
Total	101	631

Cette opération est une réussite grâce à l'implication des responsables professionnels, des financeurs et des partenaires qui ont répondu à nos demandes. Au final, ce sont 631 tonnes de pneus qui ont quitté les 101 exploitations engagées en mai 2014 dont 540 tonnes rattachées à l'action qui a été portée par l'interGVA de Ploërmel- Malestroit devenu depuis avril 2014 IDRéA (Initiatives pour Développement Rurale et Agricole).